

Sujet : [INTERNET] Remarques à propos de l'enquête publique

De : > MLM (par Internet) <ml@moulindaauriac.fr>

Date : 10/09/2020 18:10

Pour : <ddt-pprg-dronne@dordogne.gouv.fr>

Bonjour

Vous trouverez ci-après mes remarques à propos de Arrêté inter-préfectoral n°DDT/SEER/2020-003 **prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général avec autorisation environnementale présentée par le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne pour le programme pluriannuel de restauration et de gestion de la Dronne, de la Lizonne et de leurs affluents**

Comme vous le constatez dès les premières pages, le rapport souligne à plusieurs reprises que la qualité des eaux y est bonne. Il me semble ridicule de rejouer aujourd'hui aux apprentis sorciers alors que tout a été mis en œuvre depuis des années pour trouver un équilibre écologique qui est reconnu par la majorité des acteurs locaux. Le recalibrage de la rivière a profondément modifié le réseau de la Lizonne.

- le rapport n'évoque à aucun cas le financement de ces travaux. Il apparaît même que le sujet semble soigneusement éludé dans la plupart des demandes d'autorisations. L'argent public en cette période de forte crise économique doit aller aux hommes et aux femmes de cette région. Laissons-les gérer l'eau d'autant que loin des visions dogmatiques du document ils vivent à proximité de la rivière et la côtoie quasi quotidiennement.

La géographie de la Lizonne est très approximative. On évoque le lit principal mais quid de la chevelure qui forme cette rivière. Une fois de plus c'est une vision bureaucratique, éloignée du terrain, qui prime.

En l'état aucun des chiffres donnés n'est sourcé. Il s'agit de visions d'experts scientifiques qui travaillent sur des approches théoriques éloignées du terrain.

A l'évidence, en l'état du projet il est clair que nous nous dirigeons vers de très nombreux recours administratifs, de riverains, d'associations de pêche et de chasse, de protecteurs de la nature, y compris d'associations des riverains proches de la Lizonne et d'organisations agricoles qui réfutent en masse les projets évoqués dans le document.

Un rouvrant la guerre de l'eau, en cette période économique complexe, le SRB Dronne ne prend en compte aucune des remarques déjà formulées par les riverains et les utilisateurs de l'eau. Il est clair que défendre une rivière dans un bureau conduit à des âneries déjà constatés dans les années 70. La Lizonne ne saurait être un terrain de jeux pour des techniciens en mal d'activités.

Commençons par refaire des mesures précises sur le réseau, travaillons avec toutes les parties impliquées avant de renouveler les erreurs du passé.

Marcel Lévy
Moulin d'Auriac
24320 Nanteuil Auriac de Bourzac